



EN QUELQUES **chiffres**

NUMERO | 08

HANDICAP, BILAN STATISTIQUE 2007

> CHIFFRES-CLÉS EN RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

OCTOBRE 2008



MISSION RÉGIONALE D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES



Directeur de publication

Christian Pujardieu

Ce document présente une synthèse des données chiffrées relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées en PACA pour l'année 2007.

Réalisation

Sonia Milliard
Fanny Bremond

Les constats sont préoccupants.

Le recul du nombre de demandeurs d'emploi handicapés se confirme, mais les chiffres semblent surestimer ce phénomène, qui n'est pas forcément le signe d'une embellie pour le public handicapé.

Conception graphique - PAO

Magellan

Sur le plan de l'emploi, un établissement sur trois n'embauche aucun travailleur handicapé alors qu'il y est tenu par la loi. Les personnes handicapées sont touchées par la diminution des aides publiques à l'emploi et connaissent des difficultés persistantes d'accès à la formation professionnelle. Enfin, le nombre d'entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude continue de progresser. Ces données appellent les acteurs concernés à la vigilance.

Dans l'objectif d'approfondir l'analyse et de l'ouvrir à de nouveaux champs d'investigation, la mission d'observation a livré en 2008 deux nouvelles publications : un état des lieux régional du maintien dans l'emploi des salariés handicapés et une étude à dimension qualitative sur les trajectoires d'insertion dans l'emploi des jeunes travailleurs handicapés.

Ces publications ainsi que des tableaux de bord conjoncturels, sont téléchargeables sur le site Internet de l'Observatoire régional des métiers :

www.orm-paca.org.

Christian POUJARDIEU

Président de l'ORM

Marc DUJARDIN

Délégué régional Agefiph

HANDICAP, BILAN STATISTIQUE 2007

> CHIFFRES-CLÉS EN RÉGION EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

I. LA POPULATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS	7
1 - LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DE 2005	9
2 - LA POPULATION HANDICAPÉE EN MILIEU PROTÉGÉ OU ADAPTÉ	10
3 - LA POPULATION HANDICAPÉE EN RECHERCHE D'EMPLOI	11
II. LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI	14
1 - LA STRUCTURE DE L'EMPLOI EN PACA	15
2 - L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS	15
III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES	17
1 - QUELQUES INDICATEURS DE L'INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE	18
2 - LES ACTIONS DES CAP EMPLOI	19
IV. LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI	21
1 - LES SITUATIONS D'INAPTITUDE OU DE RISQUE D'INAPTITUDE	22
2 - LES ACTIONS DES SAMETH	23
V. L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	24
1 - LES ACTIONS D'ORIENTATION, D'AIDE AU PROJET ET D'ACCOMPAGNEMENT	26
2 - LES FORMATIONS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI	27
3 - LES FORMATIONS PAR L'ALTERNANCE	29

PARTIE 1 : LA POPULATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Rupture dans les séries statistiques des demandeurs d'emploi handicapés

Fin décembre 2007, 16 650 personnes handicapées recherchant un emploi à temps plein, partiel, temporaire ou saisonnier sont inscrites à l'ANPE dans la région. Elles représentent 7 % de l'ensemble des inscrits. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a baissé de 15 %. Cette forte chute paraît largement surestimée et s'expliquerait par les changements qui ont accompagné la mise en application de la loi de février 2005 (nouvelle codification des publics à l'ANPE, augmentation des délais de décision des CDAPH lors de leur mise en place, etc.). Il convient donc de rester vigilant dans l'analyse de l'évolution de la demande d'emploi.

Les titulaires de l'allocation pour adultes handicapés (AAH) font désormais partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Au 1^{er} janvier 2007, la région compte 17,4 titulaires de l'AAH pour 1 000 personnes de 20 ans et plus. À l'ANPE ils représentent 17 % des demandeurs d'emploi handicapés.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des différences marquées avec l'ensemble des publics : ils sont plus âgés et ont des niveaux de formation et de qualification plus faibles. Ceci entraîne de plus grandes difficultés à s'insérer professionnellement. Ainsi, la part des personnes handicapées au chômage depuis plus d'un an est de 44 % alors qu'elle est de 27 % pour l'ensemble des chômeurs.

À l'image de l'ensemble des demandeurs d'emploi, les personnes handicapées recherchent en premier des métiers relevant du domaine des services aux particuliers et aux collectivités et du domaine de la gestion et administration des entreprises. Ces deux domaines concentrent à eux seuls 43 % des demandes contre 32 % pour l'ensemble des publics.

La palette des métiers recherchés est restreinte. Il s'agit principalement de métiers transversaux à différents secteurs d'activité (employé administratif d'entreprise, secrétaire) ou de métiers qui ne requièrent pas de qualification élevée (agent d'entretien, agent de gardiennage et de sécurité). À noter également que 22 % des personnes recherchant un métier d'agent de gardiennage et de sécurité sont des personnes handicapées.

L'analyse des métiers recherchés a des limites dans la mesure où il ne s'agit que du déclaratif des personnes lors de leur inscription. Il est par conséquent impossible de vérifier s'il s'agit de métiers compatibles avec le handicap ou plutôt de métiers anciennement exercés.

ESAT et entreprises adaptées : PACA en retard

L'accès vers le milieu de travail protégé relève d'une décision de la CDAPH. À titre indicatif, 3 390 orientations vers le milieu protégé avaient été prononcées par les Cotorep au cours de l'année 2005. Il s'agissait dans 90 % des cas d'orientations vers un CAT (dorénavant ESAT, établissement et services d'aide par le travail).

En 2007, PACA reste une des régions les moins équipées de France avec un taux d'équipement pour les ESAT de 2,79 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (3,12 pour la France métropolitaine en 2006).

Les entreprises adaptées (ex-ateliers protégés) sont des entreprises, désormais intégrées au milieu ordinaire de travail, employant au moins 80 % de travailleurs handicapés. Cela permet aux personnes d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Ces structures peuvent ainsi favoriser l'insertion des adultes handicapés en milieu ordinaire de travail.

Au 1^{er} janvier 2007, la région compte 19 entreprises adaptées. Avec un taux d'équipement de 0,15 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans, l'offre régionale de places en entreprise adaptée paraît insuffisante (0,55 pour la France métropolitaine en 2006).

CHAPITRE 1 : LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DE 2005

Lors de la réalisation de ce document, les données concernant les attributions de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) n'étaient pas disponibles. Le remplacement des Cotorep par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) à l'œuvre depuis le 1^{er} janvier 2006 crée une période de transition peu propice à la production de données statistiques fiables. Ces modifications invitent donc à la plus grande prudence dans la diffusion et l'analyse de ces données.

TABLEAU 1 L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) AU 1^{ER} JANVIER 2007

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'allocataires	2 084	1 932	17 453	22 357	13 656	6 062	63 544
Nombre d'allocataires de l'AAH pour 1 000 personnes de 20 ans et plus	17,6	19,0	20,9	15,5	18,1	15,2	17,4

Source : Drass - CAF - MSA.

TABLEAU 2 NOMBRE D'IPP* (SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 10 %) ATTRIBUÉES EN 2007

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Accidents du travail (AT)	53	51	320	722	350	231	1 727
Accidents du trajet	3	5	80	141	70	32	331
Maladies professionnelles (MP)	19	10	80	305	176	70	660
Total	75	66	480	1 168	596	333	2 718

* Incapacité permanente partielle.

Précautions : contrairement aux années précédentes, les données correspondent aux IPP attribuées par CPAM (lieu de résidence du salarié) et tiennent compte des maladies professionnelles imputées au compte employeur ou au compte spécial.

Source : CRAM Sud-Est, service des risques professionnels - Base Cassiopée - Traitement ORM.

CHAPITRE 2 : LA POPULATION HANDICAPÉE EN MILIEU PROTÉGÉ OU ADAPTÉ

TABLEAU 3 LITS ET PLACES POUR L'ACCUEIL DE JEUNES HANDICAPÉS AU 1^{ER} JANVIER 2007

Type de déficience	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Déficience intellectuelle	103	111	797	1 567	858	404	3 840
Polyhandicap	16	6	70	287	59	63	501
Déficience psychique	12	31	174	395	140	70	822
Déficience moteur	–	–	56	80	55	4	195
Déficience sensorielle	–	–	127	375	–	–	502
Autres déficiences*	–	5	–	6	–	–	11
Total	131	153	1 224	2 710	1 112	541	5 871
Taux d'équipement**	5,75	8,59	7,65	7,64	6,95	6,21	7,30

* Maladies invalidantes de longue durée, épilepsie, troubles psychopathologiques...

** Taux d'équipement global en lits ou places d'enfants handicapés pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.

Source : Drass – Répertoire Finess – Traitement ORM.

TABLEAU 4 ÉTABLISSEMENTS POUR ADULTES HANDICAPÉS AU 1^{ER} JANVIER 2007

Établissement et service d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'établissements	4	5	16	35	20	15	95
Nombre de places	273	267	1 444	2 869	1 219	910	6 982
Taux d'équipement*	3,50	3,81	2,63	2,77	2,46	3,27	2,79

Entreprise adaptée** (ex-atelier protégé)

Nombre d'établissements	4	–	2	8	1	4	19
Nombre de places***	38	2	52	95	62	127	376
Taux d'équipement*	0,49	0,03	0,09	0,09	0,13	0,46	0,15

* Taux d'équipement en places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans.

** Les entreprises adaptées sont intégrées au milieu ordinaire de travail.

*** ETP au 31 mars 2007.

Source : Drass – Enquête ES – Répertoire Finess.

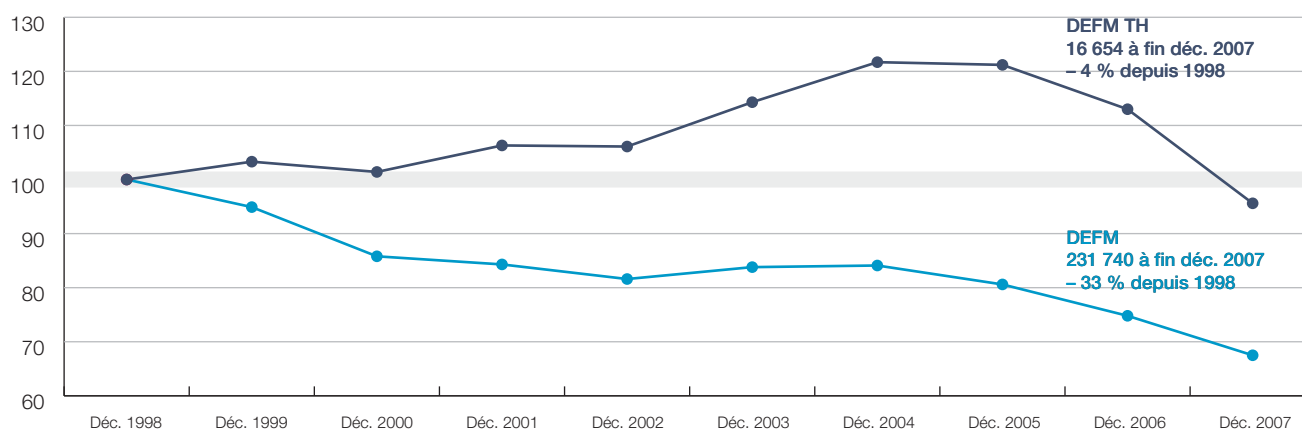
CHAPITRE 3 : LA POPULATION HANDICAPÉE EN RECHERCHE D'EMPLOI

TABLEAU 5 LES INSCRIPTIONS À L'ANPE

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'entrées - public handicapé	1 031	761	5 548	7 359	3 970	2 370	21 039
Évolution 2006-2007 (en %)	- 6	- 15	0	- 8	- 8	- 16	- 7
Nombre d'entrées - tous publics	14 978	13 332	103 521	191 601	96 692	54 176	474 300
Évolution 2006-2007 (en %)	+ 2	- 3	0	+ 3	+ 4	+ 4	+ 3

Source : ANPE, DRTEFP PACA - Demandes d'emploi enregistrées en catégories 1 à 3, cumul sur l'année 2007 - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 1998)



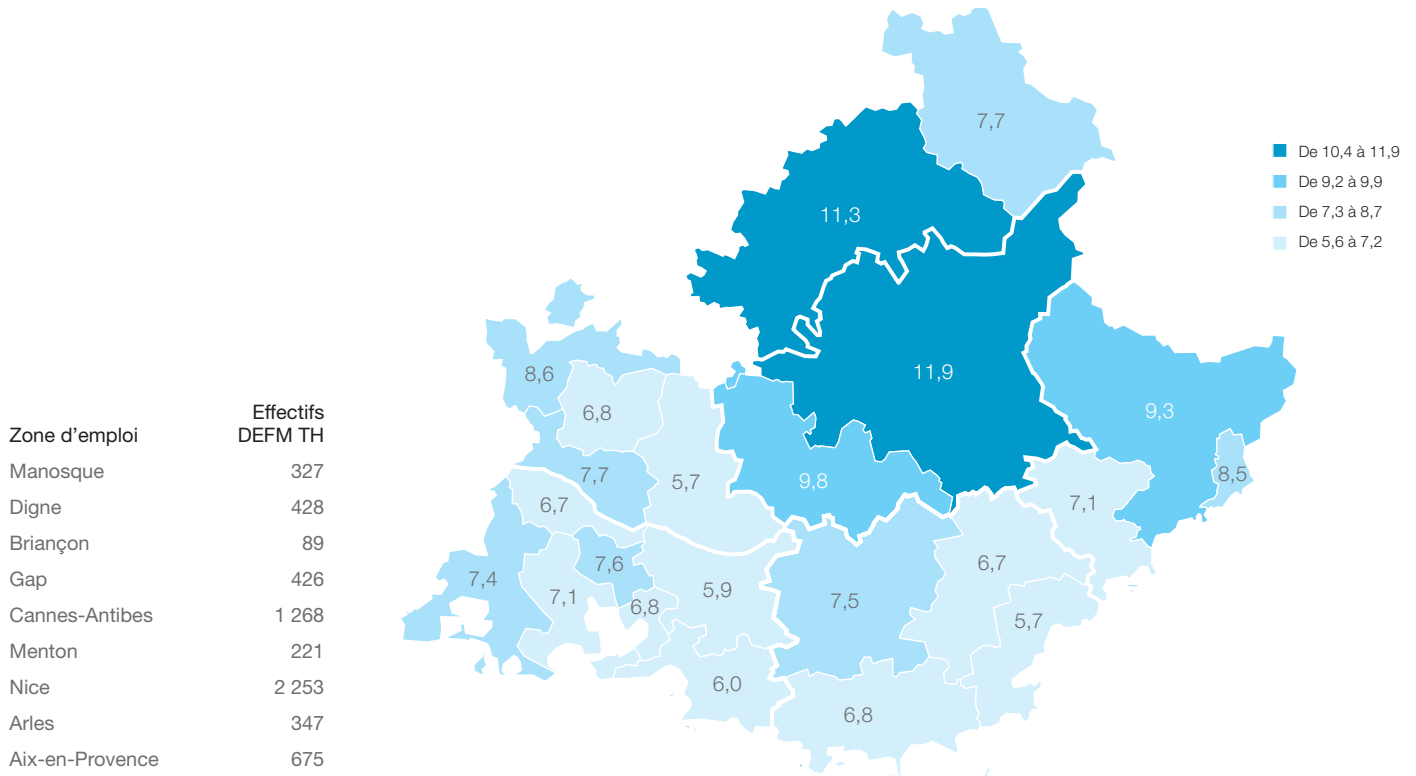
Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 6 LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN CATÉGORIES 1 À 3

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEFM TH)	763	525	3 808	6 391	3 178	1 989	16 654
Évolution 2006-2007 (en %)	- 2	- 17	- 17	- 15	- 15	- 20	- 15
Nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DEFM)	6 967	4 941	44 666	101 324	47 378	26 464	231 740
Évolution 2006-2007 (en %)	- 6	- 9	- 13	- 10	- 8	- 8	- 10
% de DEFM TH dans la DEFM	11	11	9	6	7	8	7

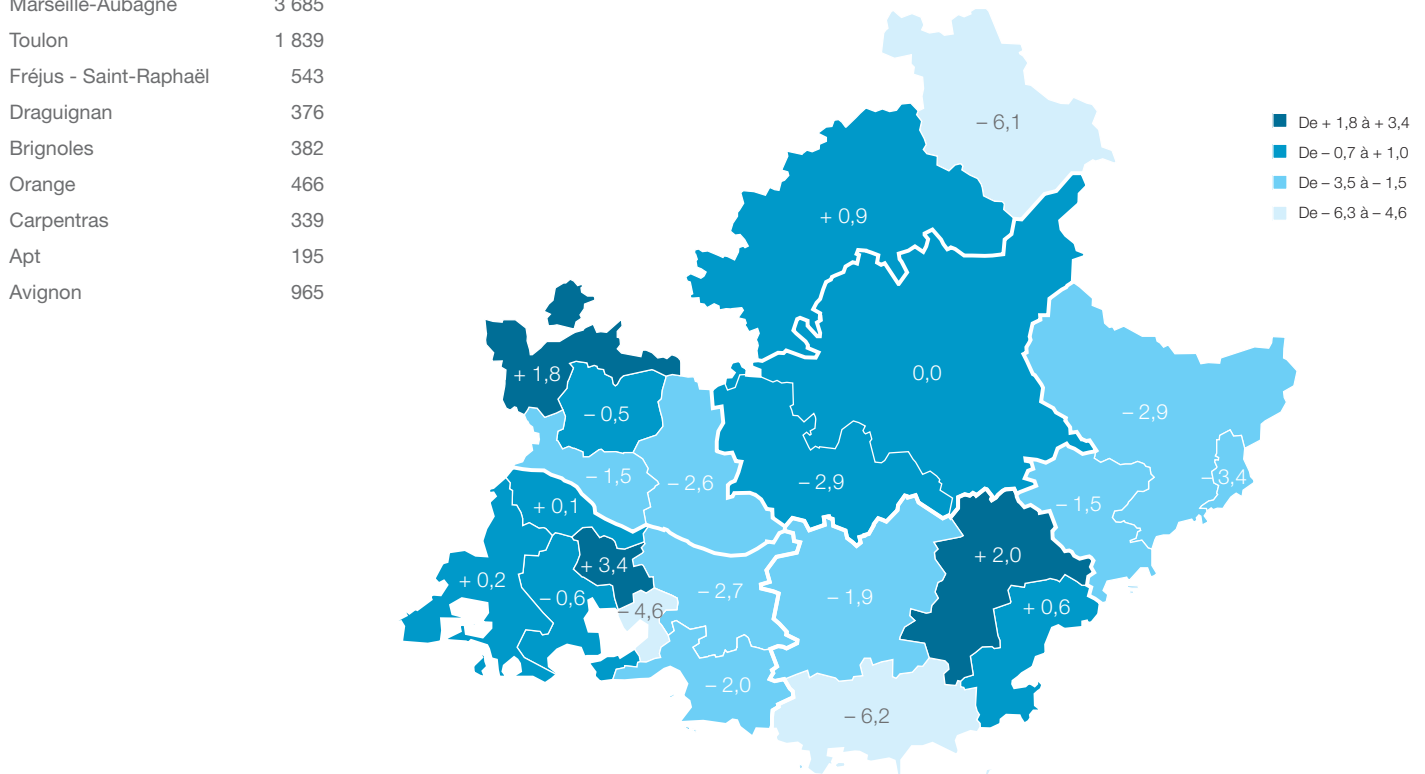
Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2007, données brutes - Traitement ORM.

CARTE 1 PART DU PUBLIC HANDICAPÉ DANS LA DEMANDE D'EMPLOI TOTALE À LA FIN 2007 (EN %)



Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2007, données brutes - Traitement ORM.

CARTE 2 ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DE DEFM TH DE 2002 À 2007 (EN %)



Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 7 SEXE ET ÂGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

	Femmes		Moins de 25 ans		Plus de 50 ans	
	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	343	45	23	3	265	35
Hautes-Alpes	249	47	15	3	155	30
Alpes-Maritimes	1 735	46	103	3	1 228	32
Bouches-du-Rhône	2 801	44	172	3	1 915	30
Var	1 438	45	94	3	1 037	33
Vaucluse	829	42	68	3	623	31
PACA	7 395	44	475	3	5 223	31

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2007, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 8 AUTRES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

	Non-diplômés (niveaux V bis et VI)		Non-qualifiés (manœuvres, ouvriers spécialisés, employés non qualifiés)		Chômeurs de longue durée (plus d'un an)	
	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	214	28	280	37	320	42
Hautes-Alpes	144	27	214	41	227	43
Alpes-Maritimes	1 246	33	1 209	32	1 524	40
Bouches-du-Rhône	2 064	32	2 674	42	2 943	46
Var	966	30	1 249	39	1 358	43
Vaucluse	727	37	913	46	935	47
PACA	5 361	32	6 539	39	7 307	44

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2007, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 9 LES DIX MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PERSONNES HANDICAPÉES EN PACA

Familles professionnelles (FAP 86)	Effectifs DEFM TH	Répartition DEFM TH (%)	Effectifs DEFM	Répartition DEFM (%)	Part des DEFM TH dans la DEFM totale (%)	Ratio de tension*
Employés administratifs d'entreprises	1 925	12	10 796	5	18	0,74
Agents d'entretien	1 539	9	14 817	6	10	0,61
Agents de gardiennage et de sécurité	1 073	7	4 926	2	22	0,78
Secrétaires	921	6	12 908	6	7	0,45
Vendeurs	899	5	15 999	7	6	0,46
Conducteurs de véhicules	821	5	8 145	4	10	0,70
Aides à domicile et aides ménagères	698	4	8 530	4	8	0,38
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	528	3	5 702	2	9	1,20
Caissiers, employés de libre-service	487	3	6 416	3	8	0,89
Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive	440	3	8 297	4	5	0,79

* Un ratio de 1 indique que le nombre d'offres est égal au nombre de demandes ; plus le nombre est faible, plus il y a un déficit d'offre (calcul : OEE 2007 / DEE 2007).

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2007, données brutes - Traitement ORM.

PARTIE 2 : LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

Fin 2007, la région compte 1 183 900 salariés du secteur privé, soit une hausse de 2 % en un an. Les établissements de plus de 20 salariés représentent seulement 7 % de l'ensemble des établissements affiliés à l'Unédic et regroupent 55 % des salariés. La structure de l'emploi salarié régional est marquée par la prépondérance du secteur tertiaire. Le commerce concentre un quart des établissements affiliés à l'Unédic et 21 % des effectifs salariés.

Près d'un établissement assujéti sur trois n'emploie aucun travailleur handicapé

En 2006¹, près de 5 940 établissements du secteur privé de plus de 20 salariés sont assujétis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Seuls 23 % de ces établissements s'acquittent de leur obligation uniquement par l'embauche de travailleurs handicapés. 31 % d'entre eux n'emploient aucune personne handicapée. En 2010, les entreprises qui n'emploieront toujours aucun salarié handicapé et qui n'auront entrepris aucune action en leur faveur devront verser à l'Agefiph une contribution de 1 500 fois le Smic horaire (contre 400 à 600 fois actuellement).

Avertissement

Les données présentées dans ce document sont issues des déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) relatives à l'année 2006 (première année d'application de la nouvelle loi). Le taux d'emploi est donc calculé de manière différente et interdit toute comparaison avec les années précédentes.

La loi du 11 février 2005 maintient le quota de 6 % de salariés handicapés pour tout établissement d'au moins 20 salariés. En revanche, les modalités de calcul de l'obligation d'emploi et des contributions éventuelles sont différentes :

- l'effectif d'assujétissement comprend désormais l'ensemble des salariés de l'entreprise, y compris ceux qui occupaient des emplois dits « exclus » ;
- chaque bénéficiaire de l'obligation d'emploi est décompté pour une seule unité ;
- tout salarié handicapé est retenu dans ce décompte s'il a été présent dans l'entreprise pendant au moins 6 mois au cours des 12 derniers mois ;
- le nombre de bénéficiaires manquants peut être minoré dans le cas où l'entreprise :
 - recrute pour la première fois un salarié handicapé,
 - embauche un travailleur handicapé de moins de 26 ans ou de plus de 51 ans, ou un chômeur de longue durée, ou issu du secteur du travail protégé,
 - embauche ou emploie un salarié handicapé dont le handicap lourd est reconnu,
 - compte un grand nombre d'emplois autrefois dits « exclus ».

Ainsi, avec ce système de minoration, un établissement peut présenter un taux d'emploi inférieur à 6 % et cependant remplir les critères d'obligation d'emploi – et donc ne pas contribuer à l'Agefiph.

Le taux d'emploi est dorénavant calculé en rapportant le nombre brut de travailleurs handicapés réellement employés à l'effectif d'assujétissement. Cela entraîne mécaniquement une baisse mais permet d'avoir une vision plus juste de la situation de l'emploi des travailleurs handicapés. En 2006, le taux d'emploi régional s'établit à 2,6 %.

12 640 bénéficiaires de la loi sont employés dans les établissements assujétis de la région.

¹ Dernière année disponible (conséquence du système de déclaration et du délai de traitement de l'ensemble des DOETH).

CHAPITRE 1 : LA STRUCTURE DE L'EMPLOI EN PACA

TABLEAU 10 EMPLOI TOTAL ET EMPLOI SALARIÉ

Emploi total ¹	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectif total	55 696	59 740	414 164	760 249	337 114	213 617	1 840 580
Évolution sur un an (en %)	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,7	+ 1,4	+ 1,1	+ 1,4
Part de l'emploi salarié (en % de l'emploi total)	85	86	88	92	88	88	90

Emploi salarié²

Nombre d'établissements employeurs	4 553	4 940	38 399	53 039	28 314	15 737	144 982
Dont établissements de 20 salariés et plus	271	295	2 247	4 543	1 544	1 163	10 063
Part en %	6	6	6	9	5	7	7
Effectifs salariés	30 297	33 149	281 412	524 305	187 759	126 979	1 183 901
Dont salariés employés dans les établissements de 20 salariés et plus	14 639	15 342	145 549	324 381	87 544	69 605	657 060
Part en %	48	46	52	62	47	55	55

¹ Source : Insee - Estimation d'emploi au 31.12.2006, données provisoires - Traitement ORM.

² Source : Unédic, DRTEFP PACA - Données brutes, provisoires au 31.12.2007 : secteur privé, hors agriculture et activités extra-territoriales - Traitement ORM.

CHAPITRE 2 : L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS

TABLEAU 11 LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS À L'OBLIGATION D'EMPLOI (OE)

Assujettissement	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'établissements assujettis	136	103	1 393	2 706	857	744	5 939
Acquittement de l'obligation d'emploi							
Nombre d'établissements n'employant aucun TH (établissements à quota zéro)	26	27	428	898	260	201	1 840
Part (en %)	19	26	31	33	30	27	31
Nombre d'établissements s'acquittant de l'OE par de l'emploi uniquement	53	49	357	511	215	199	1 384
Part (en %)	39	48	26	19	25	27	23

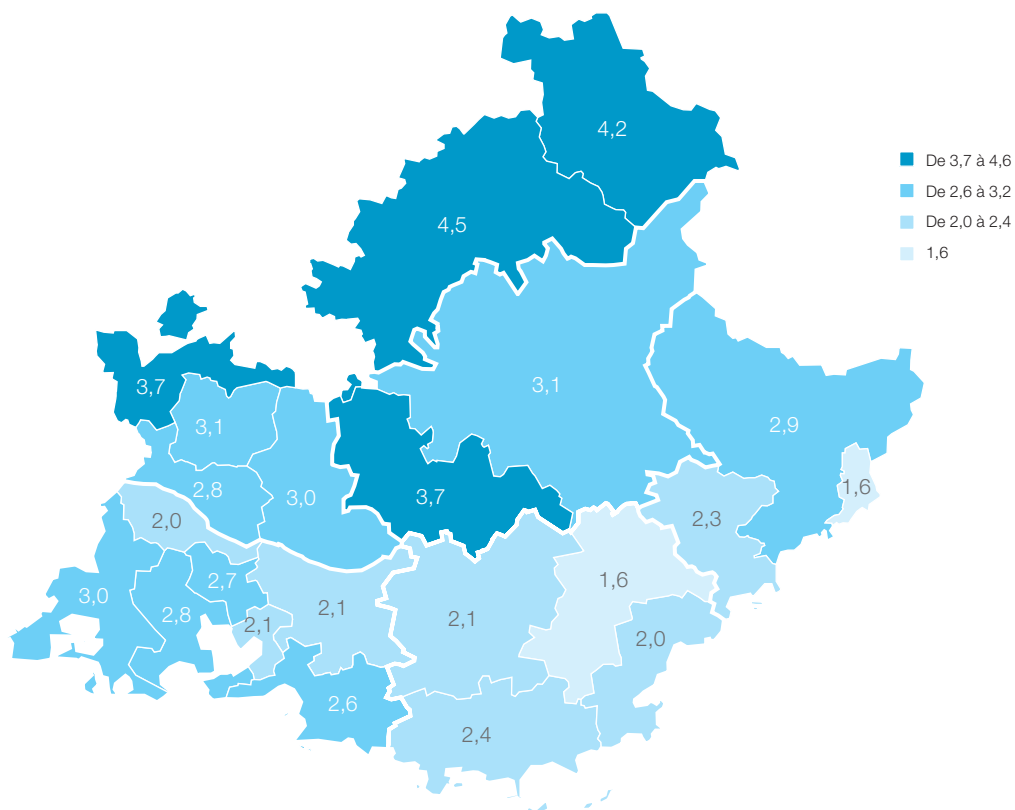
Source : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - DRTEFP PACA - DOETH 2006, données brutes non redressées - Traitement ORM.

TABLEAU 12 TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Industrie	3,6	4,5	2,7	2,8	2,5	3,2	2,8
Construction	1,5	3,2	2,4	2,0	2,1	2,2	2,1
Services	3,6	4,7	2,6	2,5	2,1	3,0	2,6
Tous secteurs confondus	3,4	4,4	2,6	2,5	2,2	3,0	2,6

Source : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - DRTEFP PACA - DOETH 2006, données brutes non redressées - Traitement ORM.

CARTE 3 TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR ZONE D'EMPLOI (EN %)



Source : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - DRTEFP PACA - DOETH 2006, données brutes non redressées - Traitement ORM.

TABLEAU 13 LES BÉNÉFICIAIRES EN EMPLOI DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA*
Nombre de travailleurs handicapés	286	248	2 863	6 381	1 260	1 602	12 640
Part des femmes (en %)	34	Nd	41	37	38	32	37
Part des moins de 25 ans (en %)	5	Nd	2	1	1	2	2
Part des plus de 50 ans (en %)	33	Nd	38	42	38	33	39
Part des personnes en CDI (en %)	92	Nd	97	98	98	95	97
Type de reconnaissance (cumul possible)							
RQTH (en %)	83	Nd	65	48	63	60	56
Pension d'invalidité (en %)	6	Nd	13	22	10	11	17
Rente AT/MP (en %)	12	Nd	22	30	27	28	27

Nd : non disponible.

* Hors Hautes-Alpes pour les caractéristiques des bénéficiaires.

Source : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - DRTEFP PACA - DOETH 2006, données brutes non redressées - Traitement ORM.

PARTIE 3 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Un recours moindre aux contrats aidés du secteur non marchand

Les indicateurs conjoncturels d'insertion révèlent pour 2007 une baisse du recours aux aides à l'emploi par les travailleurs handicapés.

Les entrées dans les dispositifs d'aide publique à l'emploi ont reculé, et ceci pour tous les types de contrats aidés. Le recours moindre aux CIE n'est pas spécifique au public handicapé et s'explique par une volonté nationale de réorienter l'insertion des demandeurs d'emploi vers le secteur non marchand. C'est toutefois dans ces contrats du secteur marchand que les personnes handicapées restent les plus représentées, et plus fortement en PACA qu'au niveau national.

Le nombre de primes à l'emploi versées par l'Agefiph a également décliné, dans des proportions équivalentes à la moyenne nationale. La structure du public bénéficiant de cette aide évolue peu, il s'agit plutôt de personnes ayant plus de 45 ans (40 %) et possédant un niveau V de formation. Toutefois, en un an, on relève la hausse sensible de la part des femmes, ainsi qu'une élévation de la part des contrats à durée indéterminée, qui atteint 75 % en 2007¹. Les contrats signés relèvent à 80 % du secteur tertiaire et se situent pour près d'un tiers dans de très petits établissements.

Ces indicateurs à la baisse sont-ils le signe d'une dégradation de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi handicapés ? C'est ce que tendraient à confirmer les modalités de sortie du chômage : pour le public handicapé, les sorties pour reprise d'emploi sont moins nombreuses que l'an passé, et leur part parmi l'ensemble des sorties du chômage s'amenuise.

Un faible impact du type de déficience sur l'insertion

Les résultats semblent plus positifs pour les personnes suivies par les Cap emploi. Le nombre de placements en emploi opérés par les structures de la région continue de progresser. Toutefois, ce sont les conditions de l'insertion qui semblent ici préoccupantes. La part des contrats durables a connu un net recul, pour atteindre en 2007 la moyenne nationale d'un contrat sur deux. La forte représentation des contrats aidés et des emplois à temps partiel parmi les contrats signés constitue en revanche une particularité régionale.

Ces conditions d'emploi sont évidemment liées à la concentration des contrats dans les secteurs d'activité des services, du commerce ou de la santé, action sociale. Notons toutefois que la construction fait également partie des cinq premiers secteurs ayant recruté des personnes handicapées en 2007. Ceci prouve qu'il n'existe pas de secteur fermé aux personnes en situation de handicap, et va à l'encontre de certaines représentations.

Le profil des personnes recrutées présente quelques différences avec celui de l'ensemble des personnes reçues par les Cap emploi. Il s'agit d'un public plus féminin, où la part des titulaires d'un niveau V de formation est plus élevée. Les seniors y sont moins représentés. En revanche, le type de handicap n'apparaît pas forcément comme un facteur décisif en matière d'insertion professionnelle puisque les répartitions par déficiences sont équivalentes.

¹ Les contrats éligibles à la prime à l'insertion de l'Agefiph sont les CDD de plus de 12 mois et les CDI.

CHAPITRE 1 : QUELQUES INDICATEURS DE L'INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE

TABLEAU 14 L'ACCÈS AUX MESURES D'AIDE PUBLIQUE À L'EMPLOI

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Contrat initiative emploi (CIE)							
Nombre de signatures - public handicapé	22	37	81	205	125	99	569
Part en % sur le total des entrées	29	45	19	16	21	29	20
Évolution 2006-2007 (en %)	- 31	- 5	- 54	- 33	- 12	- 6	- 29
Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)							
Nombre de signatures - public handicapé	31	38	244	382	143	129	967
Part en % sur le total des entrées	13	28	11	6	6	7	7
Évolution 2006-2007 (en %)	- 52	- 40	+ 24	- 14	- 40	- 6	- 16
Contrat d'avenir (CA)							
Nombre de signatures - public handicapé	15	40	133	124	126	51	489
Part en % sur le total des entrées	10	15	11	5	8	9	8
Évolution 2006-2007 (en %)	- 58	+ 5	+ 2	- 42	+ 13	- 46	- 22

Source : Cnasea, Dares, DRTEFP - Cumul sur l'année 2007 des entrées initiales (hors avenants) - Traitement ORM.

TABLEAU 15 LES CONTRATS PRIMÉS PAR L'AGEFIPH

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de contrats	71	54	445	676	331	241	1 818
Évolution 2006-2007 (en %)	- 16	- 28	- 6	+ 2	- 3	- 6	- 4

Source : Agefiph - Cumul sur l'année 2007 - Traitement ORM.

TABLEAU 16 LES SORTIES DES FICHIERS DE L'ANPE POUR MOTIF DE REPRISE D'EMPLOI

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs - public handicapé	236	248	1 392	1 619	1 006	574	5 075
Part en % sur le total des sorties	21	28	20	17	21	19	19
Évolution 2006-2007 (en %)	- 13	- 16	0	- 10	- 8	- 15	- 8

Source : ANPE, DRTEFP - Demandes d'emploi sorties en catégories 1 à 3, cumul sur l'année 2007 - Traitement ORM.

CHAPITRE 2 : LES ACTIONS DES CAP EMPLOI

Source : Cap emploi - Rapport d'activité 2007 - Traitement ORM.

TABLEAU 17 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES PRISES EN CHARGE PAR LES CAP EMPLOI

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de personnes prises en charge dans l'année	582	310	2 117	1 485	939	2 398	7 831
Part des femmes (en %)	44	44	44	45	46	44	44
Part des 50 ans et plus (en %)	32	31	32	27	35	26	30
Part des niveaux de formation V bis et VI (en %)	25	25	35	29	31	40	34
Part des personnes en inactivité professionnelle depuis plus d'un an (en %)	55	54	43	45	70	47	49
Nature du handicap (part en %)							
Moteur	58	51	48	54	43	53	51
Maladie invalidante	25	20	18	25	25	20	21
Visuel et auditif	8	5	6	10	6	5	7
Polyhandicap	2	12	12	1	12	13	9
Maladie mentale	5	8	12	6	9	6	8
Déficience intellectuelle	2	3	1	2	1	2	1
Nombre de dossiers individuels actifs (stock au 31.12.2007)	521	757	7 391	3 351	1 982	4 521	18 523
Dont au titre du PAP/ND* ou PPAE** (en %)	62	43	33	28	74	35	38

* PAP/ND : projet d'action personnalisé pour un nouveau départ.

** PPAE : projet personnalisé d'accès à l'emploi.

TABLEAU 18 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES AYANT SIGNÉ UN CONTRAT DE TRAVAIL

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de personnes	161	216	763	719	523	467	2 849
Part des femmes (en %)	46	44	46	47	52	52	48
Part des 50 ans et plus (en %)	17	22	26	26	25	24	25
Part des niveaux de formation V bis et VI (en %)	16	31	29	28	18	30	26
Part des personnes en inactivité professionnelle depuis plus d'un an (en %)	52	42	44	37	56	40	44
Nature du handicap (part en %)							
Moteur	60	50	52	55	46	53	52
Maladie invalidante	20	11	16	25	25	22	21
Visuel et auditif	11	11	7	10	5	5	8
Polyhandicap	4	18	8	1	12	11	8
Maladie mentale	3	5	10	4	8	4	6
Déficience intellectuelle	1	3	1	3	2	2	2

TABLEAU 19 CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS DE TRAVAIL SIGNÉS

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var*	Vaucluse	PACA
Nombre de contrats de travail	249	245	964	806	926	530	3 720
Part des contrats durables (CDI et CDD d'au moins 12 mois, en %)	51	40	52	58	45	63	52
Part des contrats aidés (en %)	41	47	38	42	41	49	42
Part des contrats à temps partiel (en %)	37	55	38	47	54	46	46
Part des missions d'intérim (en %)	2	1	9	1	3	0	4

* Comprend également les contrats signés avec le service Saphir, destiné aux personnes handicapées au RMI.

TABLEAU 20 LES CINQ SECTEURS D'ACTIVITÉ QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ EN 2007 (NAF 17)

Alpes- de-Haute- Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	PACA
Santé et action sociale 23 %	Services collectifs, sociaux et personnels 14 %	Commerce, réparation automobile 19 %	Commerce, réparation automobile 15 %	Santé et action sociale 16 %	Commerce, réparation automobile 18 %	Commerce, réparation automobile 16 %
Commerce, réparation automobile 19 %	Commerce, réparation automobile 13 %	Immobilier, location et services aux entreprises 15 %	Immobilier, location et services aux entreprises 14 %	Immobilier, location et services aux entreprises 15 %	Services collectifs, sociaux et personnels 14 %	Immobilier, location et services aux entreprises 13 %
Construction 12 %	Hôtels et restaurants 12 %	Services collectifs, sociaux et personnels 15 %	Santé et action sociale 13 %	Commerce, réparation automobile 12 %	Santé et action sociale 10 %	Santé et action sociale 12 %
Services collectifs, sociaux et personnels 10 %	Construction 10 %	Administration publique 10 %	Services collectifs, sociaux et personnels 10 %	Services collectifs, sociaux et personnels 11 %	Éducation 9 %	Services collectifs, sociaux et personnel 12 %
Éducation 9 %	Transports et communication 10 %	Santé et action sociale 9 %	Industrie manufacturière 10 %	Construction 10 %	Construction 8 %	Construction 8 %
Part de ces secteurs sur l'ensemble des placements 73 %	60 %	68 %	62 %	64 %	59 %	62 %

PARTIE 4 : LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Augmentation des licenciements pour inaptitude

Durant l'année 2007, 4 740 personnes se sont inscrites aux Assédic de la région suite à un licenciement pour inaptitude physique ; 37 % ont 50 ans et plus et 52 % sont des femmes. En un an, les inscriptions suite à ce type de licenciement ont augmenté de 6 %.

Au-delà de ce constat, plusieurs facteurs montrent que le maintien dans l'emploi est un enjeu de société majeur :

- vieillissement de la population salariée ;
- allongement de la durée de vie au travail ;
- augmentation régulière des maladies professionnelles indemnisées (principalement due aux troubles musculo-squelettiques et aux affections consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante) ;
- difficultés accrues rencontrées par les personnes handicapées au chômage.

La prise en charge précoce d'une personne rencontrant un problème de santé susceptible d'avoir un impact sur son emploi est importante pour éviter une rupture du contrat de travail pour cause d'inaptitude. Un arrêt de travail de longue durée peut être l'indicateur d'une telle situation. Dans le but d'anticiper tout risque d'inaptitude, la CPAM signale au service social de la CRAM les personnes en arrêt de travail dépassant 90 jours. À titre indicatif, durant la période d'avril à décembre 2007, il y a eu en moyenne 3 220 signalements par mois dans la région.

Le Sameth : un opérateur majeur pour le maintien dans l'emploi

Un grand nombre d'acteurs interviennent pour favoriser le maintien dans l'emploi. Parmi eux, les assistants sociaux de l'assurance maladie conseillent, sollicitent des aides, orientent et mettent en relation les assurés malades ou handicapés avec d'autres partenaires. En 2007, 1 930 personnes ont bénéficié d'une action du service social de la CRAM dans le cadre du maintien dans l'emploi.

Les services d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth), financés par l'Agefiph, disposent de quatre services :

- un service d'information ;
- un service de facilitation, qui intervient pour faciliter la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée ;
- un service de conseil ;
- un service d'ingénierie, qui intervient pour aider à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

L'origine des signalements aux Sameth provient essentiellement de quatre interlocuteurs : les médecins du travail, les services sociaux de la CRAM, l'entreprise concernée et le salarié lui-même.

En 2007, les Sameth ont permis le maintien en emploi de plus de 790 personnes. Dans le cadre du service de facilitation, 82 % des salariés maintenus dans l'emploi ont pu conserver leur propre poste de travail (55 % pour le service d'ingénierie), 14 % sont maintenus dans l'entreprise mais à un autre poste de travail (42 % pour le service d'ingénierie). Le reclassement dans une autre entreprise reste peu fréquent.

Il y a également eu 81 licenciements sans reclassement externe ; 38 sont dus au fait qu'il n'y avait pas d'emploi compatible disponible et 13 suite au refus, par le salarié, de la solution proposée.

CHAPITRE 1 : LES SITUATIONS D'INAPTITUDE OU DE RISQUE D'INAPTITUDE

TABLEAU 21 NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AUX ASSÉDICS SUITE À UN LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE PHYSIQUE EN 2007

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'inscrits suite à un licenciement pour inaptitude	204	112	1 180	1 631	1 073	543	4 743
Évolution 2006-2007 (en %)	+ 11	- 5	- 2	+ 11	+ 10	+ 2	+ 6
Part des femmes (en %)	55	50	53	51	53	47	52
Part des moins de 25 ans (en %)	1	5	4	4	4	5	4
Part des 50 ans et plus (en %)	40	36	41	35	36	38	37

Source : Assédic Alpes-Provence - Cumul 2007 - Traitement ORM.

TABLEAU 22 NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES ENREGISTRÉS EN 2007

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Régime général¹							
Accidents du travail avec arrêt	1 394	1 668	11 338	23 869	9 896	6 269	54 434
Maladies professionnelles	72	51	389	1 013	530	206	2 261
Accidents du trajet avec arrêt de travail	135	121	1 641	3 342	1 278	586	7 103
Régime agricole²							
Accidents du travail avec arrêt	181	131	681	1 254	1 053	896	4 196
Maladies professionnelles	5	4	15	14	20	41	99
Accidents du trajet avec arrêt de travail	14	10	67	78	93	85	347

¹ Source : CRAM Sud-Est, service des risques professionnels - Base Cassiopée - Traitement ORM.

² Source : MSA des Bouches-du-Rhône, service prévention des risques professionnels - Traitement ORM.

TABLEAU 23 LES AVIS PRONONCÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

	Départements alpins	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Régime général en 2006¹						
Aptes	43 133	183 458	338 825	143 337	105 608	814 361
Aptes avec restrictions, aménagement de poste	2 732	11 426	28 803	5 781	6 199	54 941
Inaptes temporaires	208	1 997	4 227	1 579	960	8 971
Inaptes définitifs	208	1 122	2 057	1 037	561	4 985
Régime agricole²						
Aptes	2 067	3 730	7 243	8 505	6 312	27 857
Demandes d'aménagement de poste	25	71	119	140	231	586
Inaptes temporaires	17	43	8	12	46	126
Inaptes définitifs	24	60	68	71	57	280

¹ Source : Services de santé au travail agréés par la DRTEFP - MIRTMO PACA - Traitement ORM.

² Source : MSA - Traitement ORM.

Note : Lors de la réalisation de ce document, les statistiques 2007 pour le régime général n'étaient pas disponibles.

CHAPITRE 2 : LES ACTIONS DES SAMETH

TABLEAU 24 ACTIONS DANS LE CADRE DU SERVICE DE FACILITATION

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de dossiers ouverts dans l'année 2007	61	74	58	221	88	61	563
Issues des interventions en 2007							
Nombre de licenciements sans reclassement externe	8	2	0	2	0	15	27
Nombre de maintiens réalisés	31	54	58	155	78	74	450
dont maintien au poste (en %)	77	39	100	78	96	96	82
dont maintien dans l'entreprise (en %)	23	48	0	19	4	0	14
dont reclassement dans une autre entreprise (en %)	0	13	0	3	0	4	3
Nombre d'autres solutions que le maintien	0	7	0	7	12	2	28
Caractéristiques des maintiens réalisés							
Part des maintiens accompagnés d'un changement de métier (en %)	23	17	0	10	4	8	9
Part des durées de prise en charge supérieure à un an (en %)	10	33	0	12	26	7	14

Source : Sameth - Bilan d'activité 2007 - Traitement ORM.

Précaution : pour éviter d'éventuels doublons, les données des tableaux 24 et 25 ne peuvent être additionnées.

TABLEAU 25 ACTIONS DANS LE CADRE DU SERVICE D'INGÉNIERIE

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de dossiers ouverts dans l'année 2007	32	31	129	268	102	51	613
Issues des interventions en 2007							
Nombre de licenciements sans reclassement externe	4	4	33	6	2	5	54
Nombre de maintiens réalisés	21	20	80	110	61	52	344
dont maintien au poste (en %)	76	55	55	29	59	98	55
dont maintien dans l'entreprise (en %)	24	35	45	64	41	0	42
dont reclassement dans une autre entreprise (en %)	0	10	0	7	0	2	3
Nombre d'autres solutions que le maintien	0	4	0	93	51	2	150
Caractéristiques des maintiens réalisés							
Part des maintiens accompagnés d'un changement de métier (en %)	24	25	28	53	39	19	36
Part des durées de prise en charge supérieure à un an (en %)	10	5	30	36	20	4	24

Source : Sameth - Bilan d'activité 2007 - Traitement ORM.

Précaution : pour éviter d'éventuels doublons, les données des tableaux 24 et 25 ne peuvent être additionnées.

PARTIE 5 : L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les données relatives à la formation professionnelle en 2007 permettent de porter un regard sur l'accès à la qualification et la professionnalisation des personnes handicapées, deux ans après le diagnostic préalable à la mise en œuvre d'Handicompétences par l'Agefiph.

Renforcement des actions de préparation à la formation

En 2005 était ressorti comme axe fort la nécessité de renforcer les moyens relatifs aux **actions de bilan, d'aide au projet et d'accompagnement** ; une étape préalable à la formation s'avérant particulièrement cruciale pour le public handicapé.

En 2007 :

- près de 1 200 travailleurs handicapés ont bénéficié de la nouvelle prestation « Élaboration et mise en œuvre du projet professionnel » financée par l'Agefiph ;
- les entrées dans la prestation « Consolidation du projet de formation pour les personnes handicapées » de l'AFPA présentent une évolution à la hausse.

Ces résultats positifs s'accompagnent toutefois d'une baisse importante du nombre de travailleurs handicapés ayant bénéficié d'une prestation d'évaluation, de bilan ou d'accompagnement de l'ANPE. Cette évolution est à relativiser au regard de la forte diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en 2006 ; il n'en demeure pas moins que les travailleurs handicapés sont moins représentés parmi les chômeurs bénéficiant de ce type de prestation (5,5 %) que dans l'ensemble de la demande d'emploi (7,2 %).

Au regard de la part importante de demandeurs d'emploi handicapés sans qualification reconnue, la **remise à niveau et l'accès aux savoirs de base** constitue également une étape importante dans le parcours de formation de nombreux travailleurs handicapés. Dans ce domaine, les personnes handicapées sont peu représentées au sein des Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs, destinés en priorité aux moins de 25 ans. Pour plus de la moitié d'entre eux, il s'agit d'adultes qui ne bénéficient pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré (seulement 1 stagiaire sur 5 pour l'ensemble des publics).

Des difficultés récurrentes d'accès à la formation

En matière d'accès à la **formation**, des difficultés subsistent. Les personnes handicapées entrées en 2007 dans une formation professionnelle qualifiante de droit commun sont moins nombreuses que l'année précédente. Et la part du public handicapé demeure particulièrement faible parmi les stagiaires accédant au Programme régional de formation (2,4 % en formation qualifiante).

La mise en œuvre des « Formations individualisées Agefiph » a pu en partie compenser ces déficits. Mais notons que ce dispositif a permis de financer avant tout des actions professionnalisantes (dans le secteur du transport notamment), et pour un quart seulement des formations amenant à une certification.

Quel que soit le dispositif, les personnes handicapées accédant à la formation sont toujours plus âgées que l'ensemble des stagiaires (même si leur profil varie : on retrouve dans le Programme régional de formation un public plus jeune et plus féminin que dans les formations de l'AFPA).

La spécificité des stagiaires handicapés réside toujours et surtout dans leur concentration au sein de la filière « secrétariat, bureautique », et ceci quel que soit le dispositif de formation (droit commun et rééducation professionnelle). Ce constat suscite des interrogations quant aux choix d'orientation des personnes handicapées. En effet, dans ce domaine, tout se passe comme si le handicap primait sur les compétences et le potentiel de la personne.

Dans le domaine de la **formation par l'alternance**, le nombre de contrats primés par l'Agefiph connaît une baisse sensible, essentiellement imputable aux contrats destinés aux jeunes (apprentissage et contrats de professionnalisation jeunes). L'alternance semble pourtant constituer pour les jeunes handicapés un moyen privilégié d'accès à la qualification et au marché du travail ordinaire¹. Notons par exemple que, sur les deux dernières années, plus de 30 jeunes sortants d'établissements médico-éducatifs ont pu s'insérer dans l'emploi ordinaire après un contrat d'apprentissage au sein du CFA Formation adaptée.

L'orientation : un levier d'action pour optimiser l'entrée en formation des personnes handicapées

Enfin, cette année, le champ d'observation s'est élargi au domaine de l'**orientation** par le biais des données fournies par l'AFPA et le Conseil régional. Si les travailleurs handicapés accèdent peu aux Services d'orientation professionnelle, ils sont beaucoup plus nombreux à passer par la prestation « S2 » de l'AFPA. Celle-ci concerne avant tout un public ayant une faible ancienneté de chômage.

À l'issue de cette prestation, 1 personne sur 3 est orientée vers une action d'accompagnement ou d'aide au projet, c'est-à-dire n'est pas prête à entrer directement en formation. Notons également que l'orientation vers la rééducation professionnelle – en CRP ou en préorientation, soit 31 % des cas – concerne surtout des personnes au chômage depuis moins d'un mois (alors que les orientations vers les actions de droit commun concernent davantage les chômeurs de longue durée).

De la difficulté d'identifier les personnes handicapées dans les formations

Des difficultés subsistent en matière d'observation, dues à un déficit de repérage des travailleurs handicapés dans la plupart des dispositifs. On peut notamment supposer que les données basées sur le déclaratif des organismes de formation sous-estiment les effectifs de travailleurs handicapés accédant au Programme régional de formation. Pour les contrats en alternance, seules les données relatives aux primes versées par l'Agefiph aux entreprises et aux bénéficiaires sont disponibles. Enfin, la visibilité sur les effectifs entrés dans les structures de rééducation professionnelle reste limitée.

¹ Cf. Impacts du handicap sur l'insertion des jeunes en PACA, ORM, septembre 2008.

CHAPITRE 1 : LES ACTIONS D'ORIENTATION, D'AIDE AU PROJET ET D'ACCOMPAGNEMENT

TABLEAU 26 LES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Élaboration et mise en œuvre du projet professionnel (EMOPP - Agefiph)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs 2007	64	64	200	505	189	144	1 166
Consolidation du projet de formation pour les personnes handicapées (CPFPH - AFPA)							
Effectifs 2007	49		60	97	0	24	230
Évolution 2006-2007 (en %)	+ 4		+ 15	+ 87	-	+ 4	+ 32
Part des femmes (en %)	49		52	35	-	46	43
Part des plus de 46 ans (en %)	27		22	39	-	8	29
Préorientation							
Nombre de places agréées en centres de préorientation	0	30	70	40	0	0	140

Sources : DR Agefiph PACAC, DR AFPA, Fagerh Sud-Est - Traitement ORM.

TABLEAU 27 LES PRESTATIONS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI (ANPE)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Part des TH (en %)
Ateliers	212	86	1 619	2 710	891	568	6 086	6
Évaluation	39	23	523	325	199	191	1 300	5
Bilans de compétences approfondis	Ns	Ns	48	84	55	42	237	4
Accompagnement	40	39	1 390	502	279	208	2 458	5
Autres	6	Ns	133	54	52	41	288	7
Ensemble	302	153	3 713	3 675	1 476	1 050	10 369	6

Ns : non significatif.

Source : DR ANPE - cumul des entrées dans les prestations sur l'année 2007, DEFM TH en catégories 1 à 3 - Traitement ORM.

TABLEAU 28 LES ACTIONS D'ORIENTATION

Prestation AFPA (S2)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs TH 2007	214	415	505	160	140	233	1 667
Part des femmes (en %)	45	37	43	40	55	40	42
Part des plus de 45 ans (en %)	33	27	24	30	16	22	26
Part des chômeurs de longue durée (> 1 an, en %)	43	29	21	38	28	15	29
Service d'orientation professionnel (SEDOP - PRF)							
Effectifs TH (PRF 2006-2007)*	8	7	7	33	11	30	96
Part des TH (en %)	3	2	1	1	1	3	1

* Le PRF 2006-2007 s'étend sur la période allant de juillet 2006 à décembre 2007.

Sources : DR AFPA, Conseil régional PACA - Traitement ORM.

CHAPITRE 2 : LES FORMATIONS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

TABLEAU 29 LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

Formations individualisées Agefiph (FIA)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs 2007	9	0	28	27	17	30	111
Part des femmes (en %)	Ns	-	45	38	35	45	40
Part des formations diplômantes (en %)	Ns	-	21	31	18	35	25
Rééducation professionnelle							
Nombre de places agréées en CRP	0	90	105	376	45	0	616

Ns : non significatif.

Sources : DR Agefiph PACAC, Fagerh Sud-Est - Traitement ORM.

TABLEAU 30 REMISE À NIVEAU, ACCÈS AUX SAVOIRS DE BASE

Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs (ETAPS - PRF)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs TH entrés en 2007	7	8	13	32	17	15	92
Part des TH (en %)	3	4	1	1	1	2	1
Ateliers pédagogiques personnalisés (APP)							
Nombre de places financées par l'Agefiph en 2007	40	0	149	180	95	147	611

Sources : Conseil régional PACA, DR Agefiph PACAC - Traitement ORM.

TABLEAU 31 LES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

AFPA	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs TH entrés dans des actions non qualifiantes	40		66	88	10	20	224
dont préprofessionnalisation	5		24	34	0	8	71
Part des TH (en %)	20		12	7	2	6	8
Effectifs TH en enseignement à distance	24		21	25	10	Ns	82
Part des TH (en %)	32		28	9	15	Ns	16
Programme régional de formation (PRF)							
Effectifs TH dans les formations pré-qualifiantes et professionnalisantes	3	5	20	37	13	12	90
Part des TH (en %)	2	4	2	2	2	3	2

Ns : non significatif.

Sources : DR AFPA, Conseil régional PACA (2007) - Traitement ORM.

TABLEAU 32 LES FORMATIONS QUALifiantES

AFPA	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
	Effectifs TH	28	10	98	174	31	
Évolution 2006-2007 (en %)	Ns	Ns	- 7	- 3	- 11	+ 9	- 6
Part des TH (en %)	23	5	8	6	5	10	7
Programme régional de formation (PRF)							
Effectifs TH	20	6	27	84	34	26	197
Évolution 2006-2007 (en %)	- 23	- 57	- 18	- 19	- 3	- 7	- 18
Part des TH (en %)	4	1	2	2	2	3	2

Ns : non significatif.

Sources : DR AFPA, Conseil régional PACA (2007) - Traitement ORM.

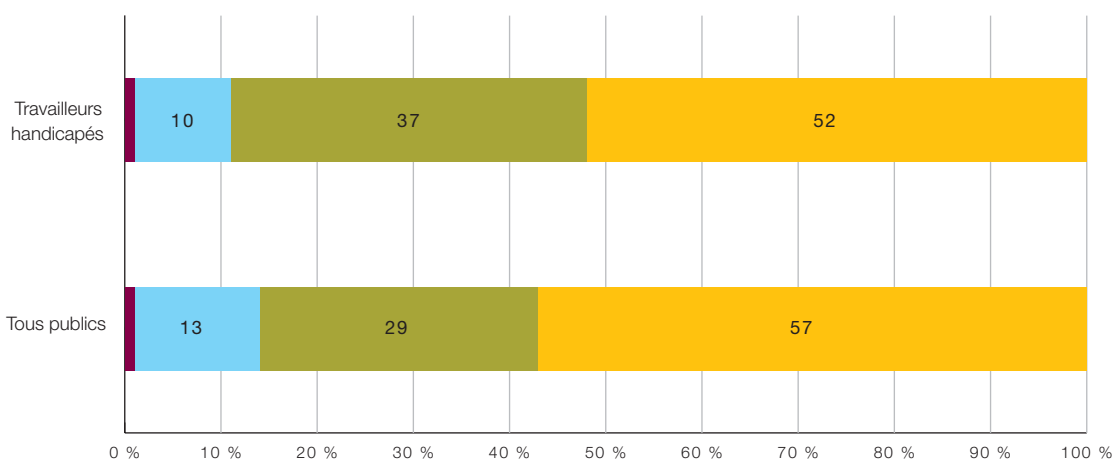
TABLEAU 33 CARACTÉRISTIQUES DES FORMÉS (FORMATION QUALIFIANTE)

	AFPA		PRF	
	TH	Tous publics	TH	Tous publics
Part des femmes (en %)	40	37	53	55
Part des moins de 26 ans (en %)	5	26	23	61
Part des plus de 46 ans (en %)	34	14	20	6
Part des niveaux V (en %)	Nd	Nd	57	50

Nd : données non disponibles.

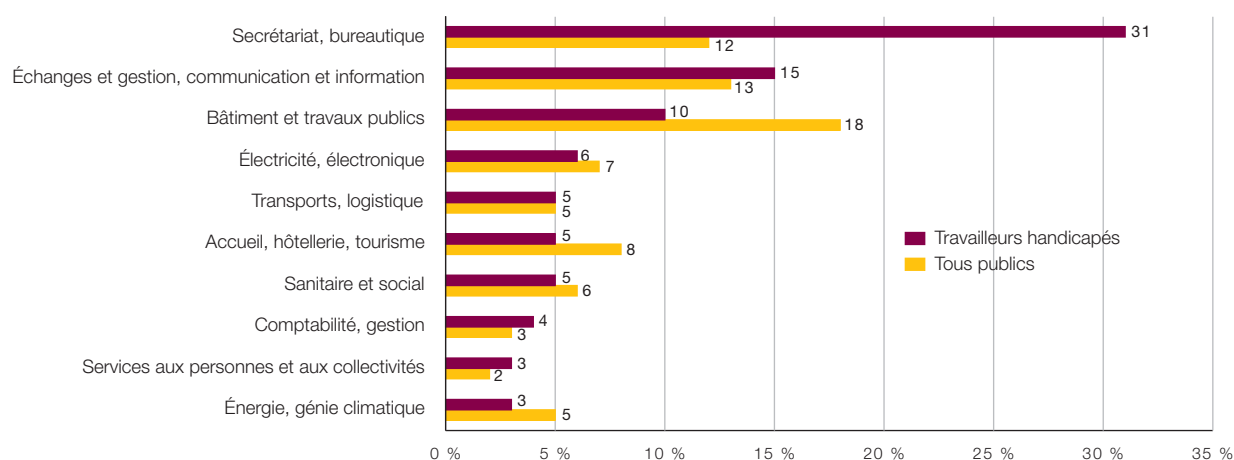
Sources : DR AFPA, Conseil régional PACA (2007) - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 NIVEAU DES FORMATIONS SUIVIES (FORMATION QUALIFIANTE, AFPA)



Source : DR AFPA (2007) - Traitement ORM.

■ Niveau II ■ Niveau III ■ Niveau IV ■ Niveau V

GRAPHIQUE 3 LES FILIÈRES DE FORMATION (FORMATION QUALIFIANTE, AFPA)


Champ : les 10 filières du graphique regroupent 87 % des stagiaires handicapés en formation qualifiante à l'AFPA.

Source : DR AFPA (2007) - Traitement ORM.

CHAPITRE 3 : LES FORMATIONS PAR L'ALTERNANCE
TABLEAU 34 LES CONTRATS EN ALTERNANCE PRIMÉS PAR L'AGEFIPH

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Évolution 2006-2007 (en %)
Contrats d'apprentissage	3	3	14	26	6	6	58	- 45
Contrats de professionnalisation jeunes	2	1	9	13	9	4	38	- 14
Contrats de professionnalisation adultes	10	7	35	24	26	24	126	+ 12
Total	15	11	58	63	41	34	222	- 16

Source : DR Agefiph PACAC - Cumul sur l'année 2007 - Traitement ORM.

TABLEAU 35 L'ACCOMPAGNEMENT PAR OPCALIA

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de bénéficiaires d'une intervention d'OPCALIA	12	8	48	33	22	27	150
Part des contrats de professionnalisation (en %)	83	88	92	94	91	89	91
Part des moins de 30 ans (en %)	25	28	33	45	23	33	34

Source : OPCALIA PACA, Mission handicap, bilan final 2007 - Traitement ORM.

PARUS RÉCEMMENT



LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI
OUTILS D'ANALYSE
FÉVRIER 2008



IMPACTS DU HANDICAP SUR
L'INSERTION DES JEUNES EN PACA
SEPTEMBRE 2008

Ces publications sont téléchargeables sur notre site
WWW.ORM-PACA.ORG

Déjà parus dans cette collection

N° 1

Les jeunes, la formation professionnelle et l'emploi
en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Juillet 2000

N° 2

Handicap et chômage en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Novembre 2001

N° 3

Handicap et chômage en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Mai 2002

N° 4

L'emploi des personnes handicapées dans les entreprises
de plus de 20 salariés en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Octobre 2002

N° 5

Handicap, bilan statistique 2004
Chiffres-clés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Septembre 2005

N° 6

Handicap, bilan statistique 2005
Chiffres-clés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Septembre 2006

N° 7

Handicap, bilan statistique 2006
Chiffres-clés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Octobre 2007



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers